

# Rapport d'activité

## **Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2**

Soutien à la compétence de développement local  
et régional

Pour la période du  
1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022



## Table des matières

<b>PROMOTION SAGUENAY – SERVICE AUX ENTREPRISES</b> .....	3
<b>ACCOMPAGNER NOS ENTREPRENEURS DANS LEURS PROJETS</b> .....	3
<b>L'ÉQUIPE DU SAE</b> .....	4
<b>LES AIDES FINANCIÈRES</b> .....	4
<b>PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT / IMPLICATIONS / RÉSEAUTAGE / FORMATIONS / COLLOQUES</b> .....	6
<b>LE SERVICE AUX ENTREPRISES EN CHIFFRES</b> .....	7
<b>L'INKUB DESJARDINS</b> .....	8
<b>LE MENTORAT POUR ENTREPRENEURS</b> .....	8
<b>LE RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE À L'INTERNATIONAL</b> .....	9
<b>LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)</b> .....	10
<b>LES PRIORITÉS D'INTERVENTION 2023</b> .....	11
<b>LE BILAN DES ACTIVITÉS 2022 DU FRR, PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION</b> .....	12
<b>LE BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2022</b> .....	18
<b>RÉSUMÉ</b> .....	18

## **PROMOTION SAGUENAY – SERVICE AUX ENTREPRISES**

Promotion Saguenay est la société de développement économique de Saguenay. Cette corporation autonome est appuyée par un conseil d'administration, des hommes et des femmes d'affaires en provenance de divers secteurs d'activité économique, et composée d'une cinquantaine d'employés. Promotion Saguenay a vu le jour en septembre 2002, lors de la fusion des différentes sociétés de développement économique des anciennes municipalités qui composent aujourd'hui la grande ville de Saguenay.

Promotion Saguenay regroupe sous le même toit une gamme étendue de services et toute une expertise en matière de développement industriel, commercial, touristique et aéroportuaire.

Porte d'entrée vers l'entrepreneuriat à Saguenay, le Service aux entreprises a comme mission de participer au développement économique de Saguenay en favorisant l'émergence et la réussite de projets entrepreneuriaux. Il offre un accompagnement personnalisé, il oriente, conseille et soutient les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets d'affaires. Il contribue à stimuler la création, la croissance et la compétitivité des entreprises, il encourage l'innovation.

Promotion Saguenay est mandataire du Réseau Accès entreprise Québec (AEQ) pour le territoire de Saguenay.

### **ACCOMPAGNER NOS ENTREPRENEURS DANS LEURS PROJETS**

Le Service aux entreprises a pour mandat la promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat. Il dispose d'outils financiers et humains pour l'entreprise et l'entrepreneur.

Que les entrepreneurs en soient à leurs premières démarches dans le monde des affaires ou qu'ils soient plus aguerris, ils peuvent toujours bénéficier des services suivants :

- Des programmes et fonds d'aide aux entreprises dont Promotion Saguenay est le gestionnaire ou la porte d'entrée ;
- Des professionnels qui offrent une gamme de services de première ligne pour accompagner les entrepreneurs dans le lancement, le rachat ou la consolidation d'une entreprise. Ceux-ci soutiennent les promoteurs à plusieurs niveaux lors de la réalisation de leurs projets. Que ce soit pour la création, l'acquisition ou l'expansion d'une entreprise, les services suivants sont offerts en fonction des besoins :
  - Développement du modèle d'affaires;
  - Validation de marché;
  - Élaboration de prévisions financières;
  - Accès à de l'aide financière sous forme de prêt ou de subvention ainsi que la recherche de financement;
  - Conseils relatifs au marketing, ressources humaines, opérations;

- L'accompagnement des entreprises à fort potentiel;
- Des séances d'information sur le démarrage d'une entreprise;
- Référencement à des services spécialisés.

L'aide technique est offerte à tous les entrepreneurs actuels et en devenir. Elle représente la grande majorité des interventions des professionnels en développement économique de Promotion Saguenay.

De plus, le Service aux entreprises offre :

- Un incubateur numérique (INKUB Desjardins) ;
- Le Mentorat pour entrepreneurs ;
- Un service dédié à l'attraction de talents.

## L'ÉQUIPE DU SAE

Promotion Saguenay peut compter sur un personnel très compétent et expérimenté pour son Service aux entreprises. Les conseillers aux entreprises, détenteurs d'une formation en administration des affaires, cumulent de nombreuses années d'expérience en développement économique ou dans un domaine connexe. Ils ont pour mandat d'offrir un service-conseil et d'accompagnement aux entreprises ou aux promoteurs afin d'assurer l'émergence de projets ou la pérennité des entreprises, incluant celles du numérique, sur le territoire de Saguenay.

Les conseillères en attraction de talents sont pour leur part, formées dans le secteur des ressources humaines et ont pour mandat de soutenir les entreprises dans leurs défis de recrutement de main-d'œuvre.

Cette équipe est encadrée par un directeur lui-même issu du milieu des affaires qui peut compter, selon les besoins, sur le support du personnel administratif et des différents services de Promotion Saguenay.

## LES AIDES FINANCIÈRES

Promotion Saguenay dispose d'outils financiers pour aider l'entreprise ou l'entrepreneur grâce aux divers programmes de prêt ou subvention offerts ou administrés par l'organisation.

**Chaque demande d'aide financière est évaluée de façon unique, basée sur les besoins du client, plutôt que sur l'offre de produits financiers.**

- ❖ **Le Fonds régions et ruralité** offre une aide qui se décline sous deux formes (**voir la section consacrée à ce Fonds**).
- ❖ **Le Fonds local d'investissement (FLI)** soutient les entreprises, incluant celles d'économie sociale, dans les projets de démarrage ou d'expansion (volet régulier); soutient les entrepreneurs ou groupes d'entrepreneurs désireux d'acquérir une

participation significative d'au moins 25 % de la valeur d'une entreprise existante (volet relève).

- ❖ **Le Fonds local de solidarité (FLS)** soutient les entreprises, incluant celles d'économie sociale, dans les projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition.
- ❖ **La mesure Soutien au travail autonome (STA)** soutient l'entrepreneur au plan technique et financier dans le démarrage ou l'acquisition d'une entreprise.
- ❖ **Le Fonds entrepreneurial de la Fondation Jean-François et Patricia** soutient les diplômés (d'hier et d'aujourd'hui) du Cégep de Jonquière, pour le démarrage, l'expansion ou l'acquisition d'une entreprise dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- ❖ **Le Fonds Créavenir**, offert par Desjardins, soutient les jeunes âgés de 18 à 39 ans qui n'ont pas accès à du financement traditionnel. Plus qu'un fonds, Créavenir est un partenariat entre Desjardins et les organismes de développement économique que sont la MRC du Fjord-du-Saguenay, la SADC du Fjord, la SADC du Haut-Saguenay et Promotion Saguenay pour offrir aux jeunes entrepreneurs de l'encadrement, du soutien ainsi qu'une aide financière nécessaire à la réalisation de leur projet d'entreprise individuelle ou collective.
- ❖ **Le Fonds régional de transformation de l'aluminium (FRTA-02)** soutient les entreprises impliquées dans le domaine de la transformation de l'aluminium, dans l'acquisition d'équipements servant à la réalisation de projets liés à la transformation de l'aluminium.
- ❖ **Futurpreneur Canada** soutient les jeunes âgés de 18 à 39 ans qui souhaitent devenir entrepreneurs.

**Les aides financières exceptionnelles, mises en place pour aider les entreprises impactées par la pandémie de COVID-19 ont été maintenues en 2022.**

Le **Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) dans le cadre du FLI**, une mesure spécifique pour favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19. Un programme du ministère de l'Économie et de l'Innovation, soutenu par la Ville de Saguenay.

❖ **Volet AERAM**

Les entreprises visées par un ordre de fermeture ont pu bénéficier du volet **Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)**

Une bonification du PAUPME qui s'applique aux entreprises situées dans les zones en alerte maximale (zones rouges) et dans un secteur d'activité économique impacté.

Nature de l'aide: Prêt au taux d'intérêt annuel de 3 %, assorti d'un moratoire, dont une partie a pu être convertie en pardon de prêt.

❖ **Volet AREAP**

Le 7 juin 2022, le gouvernement du Québec a autorisé des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises afin de prolonger à nouveau le moratoire de remboursement du capital et des intérêts jusqu'au 31 décembre 2022, de permettre l'octroi de contributions non remboursables aux entreprises par le biais du volet **Aide à la relance des entreprises affectées par la pandémie (AREAP)** et modifier l'échéance du programme.

Les modifications aux normes et modalités ont eu pour conséquence de rendre admissibles à un pardon de prêt, l'équivalent de 25 % du financement accordé aux entreprises pour lesquelles les volets Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) et Aide à certaines entreprises du secteur du tourisme (ACEST) ne s'appliquaient pas.

## **PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT / IMPLICATIONS / RÉSEAUTAGE / FORMATIONS / COLLOQUES**

Le personnel du Service aux entreprises s'implique activement dans des causes faisant la promotion de l'entrepreneuriat ou visant à dynamiser le milieu. Plusieurs initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat sont organisées chaque année par le Service aux entreprises de Promotion Saguenay.

Toujours à l'affût des tendances et soucieux d'offrir à sa clientèle des services et des outils actuels ou novateurs, tous les conseillers participent à des formations pour parfaire leurs connaissances.

Le personnel est impliqué auprès de conseils d'administration, de tables et de comités liés à l'entrepreneuriat (plus d'une douzaine d'implications).

Des formations portant sur l'entrepreneuriat, dont celui du domaine du numérique, le mentorat ainsi qu'en attraction et rétention de talents ont été offertes tout au long de l'année par l'équipe de conseillers.

Le personnel est particulièrement impliqué dans l'animation d'une table d'entrepreneuriat œuvrant dans l'industrie du numérique.

## LE SERVICE AUX ENTREPRISES EN CHIFFRES

Statistiques de l'année 2022 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Elles regroupent tous les types d'aides apportées, tant sur le plan humain que financier. Ces résultats incluent ceux découlant des ententes de service.

<p><b>En termes d'achalandage</b></p> <p>Le personnel a traité plus de <b>597</b> dossiers de clients.</p> <p><b>173</b> personnes ont assisté à l'une des <b>41</b> séances d'information offertes chaque semaine.</p> <p><b>En termes de projets</b></p> <p><b>195</b> aides financières ont été accordées par Promotion Saguenay à <b>80</b> entreprises, pour la réalisation de leur projet.</p> <p><b>9</b> entreprises accompagnées ont réalisé leur projet avec d'autres sources de financement.</p>	<b>Aides financières régulières du Service aux entreprises</b>		
	<b>Aide technique et financière auprès des PME (54 projets)</b>		
	<p><b>En termes d'aide financière</b></p> <p><b>1 244 222 \$</b> accordés en aide financière dans ces projets.</p>	<p><b>En termes d'emplois</b></p> <p><b>258</b> emplois créés ou maintenus; Une moyenne de <b>4,8</b> emplois créés et/ou maintenus par projet soutenu techniquement et financièrement; <b>6 011 \$</b> d'implications financières par emploi créé ou maintenu.</p>	<p><b>En termes de retombées</b></p> <p><b>23 585 723 \$</b> d'investissements générés dans le cadre des projets soutenus techniquement et financièrement; Une moyenne de <b>436 773\$</b> d'investissements générés par les projets soutenus techniquement et financièrement; Chaque dollar accordé a généré <b>16 \$</b> d'investissements.</p>
	<b>Aide financière aux projets de cinéma, structurants, en faisabilité et autres (35 projets)</b>		
	<p><b>En termes d'aide financière</b></p> <p><b>801 763 \$</b> accordés en aide financière à ces projets.</p>	<p><b>En termes d'emplois</b></p> <p><b>64</b> emplois créés ou maintenus.</p>	<p><b>En termes de retombées</b></p> <p>Investissements générés dans le cadre de ces projets :</p> <p>Fonds INKUB : <b>22 491 \$</b></p> <p>Structurants <b>22 948 572 \$</b></p> <p>Faisabilité <b>29 500 \$</b></p>
<b>Aides financières exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19</b>			
<p>Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) dans le cadre du FLI <b>3 185 550 \$</b>   <b>100 entreprises</b></p>			

Les dernières demandes d'aide financière au **Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)** dans le cadre du FLI ont été traitées en 2022. Au total, l'équipe du SAE, soutenue par le service des finances, aura octroyé plus de 370 prêts pour un montant total de 9 330 808 \$ pour soutenir les entreprises de Saguenay affectées par la pandémie de COVID-19.

## **L'INKUB DESJARDINS**

Initié par Promotion Saguenay et Desjardins, l'INKUB Desjardins est un lieu créé pour les entreprises innovantes en démarrage, du secteur du numérique. Bien plus qu'un lieu, l'INKUB Desjardins offre aux incubés un accès privilégié à une panoplie de coachs, d'experts et de spécialistes afin de mener à un niveau supérieur leur projet d'entreprise numérique. L'accompagnement des entreprises incubées constitue le cœur des services qu'offre l'INKUB Desjardins et des aides financières exclusives leur sont réservées.

### **Réalisations de 2022**

- Un parcours d'incubation en 2 volets / entrepreneur et entreprise;
- La création d'un comité de sélection des candidatures;
- Un nouveau parcours Prédémarrage MVP;
- Des relayeurs pour Momentum et Impulsion PME avec La Suite entrepreneuriale;
- La planification stratégique de l'INKUB;
- Un plan de communication (en cours) ainsi qu'un plan de recrutement;
- La mise en place d'indicateurs de performance (en cours).

### **Collaborations en 2022**

- Les Astucieuses Cohorte 2021 – 31 janvier 22 (finances et droit) et 11 février 22 (marketing et startup) – Activités en ligne, Jury pour le concours BMC et participation au bal et activité de presse;
- Les Astucieuses Cohorte 2022 – Activité BMC (8 décembre);
- La Suite entrepreneuriale Desjardins – Activités communes et programmation
- EEQ – Noël des entrepreneurs 30 novembre.

## **LE MENTORAT POUR ENTREPRENEURS**

Le service de mentorat de Promotion Saguenay a pour objectif d'offrir aux entrepreneurs du territoire l'opportunité d'être accompagné par un autre entrepreneur d'expérience afin de leur permettre de gagner en confiance et de briser l'isolement.

### **Le mentorat en chiffres à Saguenay :**

En date du 31 décembre 2022 :

- 23 mentors actifs (dont trois nouveaux et trois ont quitté)
- 36 tandems actifs
- 36 mentorés actifs
- 25 nouvelles inscriptions de mentorés
- 20 nouveaux jumelages



## **Activités**

Le service de mentorat tient des activités régulières et ponctuelles afin de donner l'occasion aux mentors d'échanger sur leur pratique et aux mentorés de réseauter entre eux. Le taux de participation moyen aux activités est de 75%.

## **LE RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE À L'INTERNATIONAL**

Promotion Saguenay, bien au fait des difficultés qu'éprouvent certaines entreprises à recruter de la main-d'œuvre, offre un service d'accompagnement aux entreprises désireuses de recruter à l'international.

Les conseillères en attraction de talents ont fait connaître Saguenay, comme milieu de vie à plus d'une centaine de candidats internationaux. Elles sont impliquées dans des comités touchant l'attractivité et la rétention de main-d'œuvre, elles animent des conférences, formations, webinaires et rencontres prémission afin de faire connaître leurs services.

### **Quelques résultats de 2022**

- Participation à 5 JOURNÉES QUÉBEC en 2022
- 22 entreprises accompagnées dans les JOURNÉES QUÉBEC ;
- Plus de 50 embauches confirmées à la suite des JOURNÉES QUÉBEC ;
- 78 entreprises accompagnées dans d'autres démarches.

## **LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**

### ***SOUTIEN AUX ENTREPRISES***

Visé à soutenir l'entreprise ou l'entrepreneur dans les champs d'intervention suivants:

- Démarrage d'une entreprise;
- Acquisition ou relève d'une entreprise;
- Travail autonome;
- Économie sociale;
- Projets majeurs;
- Prédémarrage et préfaisabilité de projets.

### ***SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS***

Visé à soutenir la réalisation d'initiatives locales ou de projets porteurs pour la collectivité afin d'améliorer les milieux de vie, particulièrement dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Le tout, en harmonie avec les Priorités d'intervention en matière de développement économique local et régional à Saguenay.

## LES PRIORITÉS D'INTERVENTION 2023

### PRIORITÉS D'INTERVENTION 2022-2023 EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL À SAGUENAY

PRIORITÉ 1	<b>SOUTENIR LES ENTREPRENEURS DANS LEUR PROJET</b> (DÉMARRAGE, ACQUISITION, RELÈVE, EXPANSION ET CONSOLIDATION)
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Permettre à tout individu, ou groupe d'individus, incluant la clientèle immigrante, qui désire créer ou développer une entreprise, d'obtenir des informations pertinentes liées au monde des affaires ;</li><li>▪ Apporter aide technique et conseils aux promoteurs dans le développement de leur projet par les conseillers aux entreprises ;</li><li>▪ Identifier des opportunités d'affaires ;</li><li>▪ Améliorer le taux de survie des entreprises notamment par le mentorat d'affaires ;</li><li>▪ Soutenir financièrement les projets par la gestion de fonds d'investissement (FLI, FLS, FRR, STA, etc.).</li></ul>
PRIORITÉ 2	<b>PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Organiser des activités de promotion de l'entrepreneuriat ;</li><li>▪ Participer à la tenue d'événements visant à promouvoir l'entrepreneuriat ;</li><li>▪ Faire rayonner nos fleurons économiques ;</li><li>▪ Mettre en évidence les initiatives entrepreneuriales.</li></ul>
PRIORITÉ 3	<b>SUPPORTER LES PROJETS STRUCTURANTS</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Développer ou soutenir la réalisation d'initiatives locales et de projets porteurs pour la collectivité afin d'améliorer les milieux de vie, particulièrement dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.</li></ul>
PRIORITÉ 4	<b>DÉVELOPPER DE NOUVELLES ÉCONOMIES</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Développer une filière numérique ;</li><li>▪ Implanter un quartier du numérique à Saguenay afin de favoriser l'essor de ce secteur d'activité en pleine croissance.</li></ul>
PRIORITÉ 5	<b>ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES FACE À LEUR BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre par le biais du recrutement à l'international ;</li><li>▪ Participer à l'élaboration d'une stratégie locale pour l'établissement durable des travailleurs immigrants.</li></ul>

## LE BILAN DES ACTIVITÉS 2022 DU FRR, PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

Engagements FRR 2022							Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
1	B	19883	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	135 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	1
1	B	19884	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	91 600,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	1,5
1	B	19885	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	12 500,00 \$	2 500,00 \$	2 500,00 \$	1
1	B	19886	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	26 298,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	1
1	B	19901	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	4 126 629,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	8
1	B	19900	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	1 159 046,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	3
1	B	19887	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	77 395,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	2
1	B	19888	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	47 800,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	1

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.

## Engagements FRR 2022

Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
							Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
1	B	19889	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	157 500,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	2
1	B	19890	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Démarrage	12 865,00 \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$	1
1	B	19891	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	1 200 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	8
1	B	19892	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	270 000,00 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$	4
1	B	19893	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	80 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	4
1	B	19894	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	50 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	22
1	B	19895	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	352 850,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	2
1	B	19896	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	270 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	1,5

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.

## Engagements FRR 2022

Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
							Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
1	B	19897	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	1 263 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	7
1	B	19898	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	123 152,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	9
1	B	19899	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	155 350,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	5
1	B	20672	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	128 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	2
1	B	20673	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Relève et acquisition	2 199 242,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	7,5
2	B	20671	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des entreprises	Support à des initiatives liées à l'entrepreneuriat	29 500,00 \$	5 000,00 \$	0,00 \$	1

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.

## Engagements FRR 2022

Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
							Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
3	A	20674	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : étude	Soutien à la réalisation de projets structurants: domaine économique	167 076,00 \$	6 680,00 \$	6 680,00 \$	1
3	A	20675	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Centre de technologie sur les énergies renouvelables	15 293 778,00 \$	300 000,00 \$	150 000,00 \$	20
3	A	22640	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	Soutien à la réalisation de projets structurants: domaine culturel	80 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	2
3	A	22641	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention : développement des milieux de vie	Soutien à la réalisation de projets structurants: domaine culturel	145 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	7,5

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.

## Engagements FRR 2022

Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
							Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
3	A	22642	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Réalisation de mandats en regard de la planification et de l'aménagement du territoire	100 000,00 \$	20 000,00 \$	14 000,00 \$	1
3	E	1241	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Concertation avec d'autres MRC	Entente sectorielle. Support à un organisme dans ses mandats	1 630 670,00 \$	71 916,00 \$	29 876,00 \$	2
3	E	1242	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Concertation avec d'autres MRC	Entente sectorielle. Support à un organisme dans ses mandats	704 000,00 \$	30 000,00 \$	10 000,00 \$	S/O

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.



## Engagements FRR 2022

Priorité d'intervention	Objet du FRR	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Type de projet	Coût total du projet	Contribution FRR		Nombre d'emplois après le projet
							Sommes engagées	Sommes versées au 31 décembre	
3	A	22643	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Subvention: soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Réalisation de mandats en regard de la planification et de l'aménagement du territoire	3 233 048,00 \$	198 813,00 \$	0,00 \$	S/O
3	E	1243	OBNL ou Coop (excluant économie sociale)	Concertation avec d'autres MRC	Entente sectorielle. Support à un organisme dans ses mandats	1 595 000,00 \$	33 000,00 \$	0,00 \$	S/O
						<b>34 916 299,00 \$</b>	<b>919 409,00 \$</b>	<b>464 556,00 \$</b>	<b>128,00</b>

### Priorité d'intervention :

1. Soutenir les entrepreneurs dans leur projet (démarrage, acquisition, relève, expansion, consolidation)
2. Promouvoir l'entrepreneuriat
3. Supporter les projets structurants
4. Développer de nouvelles économies
5. Accompagner les entreprises face à leur besoin de main-d'œuvre

### Objet du FRR

- A. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- B. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- C. La réalisation des mandats de LA VILLE au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- D. Le soutien à la Ville en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- E. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement
- F. Le soutien au développement rural.

## LE BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

<b>Sommes FRR reçues par le MAMH</b>	<b>1 684 880,00 \$</b>
<b>Intérêts générés</b>	<b>60 198,43 \$</b>
<b>Enveloppe totale FRR</b>	<b>1 745 078,43 \$</b>
<b>Sommes engagées en cours d'année<sup>1</sup></b>	<b>1 513 740,60 \$</b>
<b>Surplus / déficit</b>	<b>231 337,83 \$</b>
<b>Sommes réelles versées (lorsque le projet est complété)</b>	<b>1 058 887,60 \$</b>

### Dépenses administratives

<b>Autres</b>	<b>108 895,13 \$</b>
<b>Élus</b>	<b>0 \$</b>
<b>Personnel administratif</b>	<b>485 436,47 \$</b>
<b>Total</b>	<b>594 331,60 \$</b>

## RÉSUMÉ

Le Fonds régions et ruralité (FRR) intervient en complémentarité avec les autres outils financiers gérés ou offerts par Promotion Saguenay pour soutenir l'entreprise et l'entrepreneur dans ses projets. La flexibilité qu'offre le FRR contribue à ce que le Service aux entreprises de Promotion Saguenay puisse s'adapter et innover, afin de répondre adéquatement aux réalités changeantes de l'entrepreneuriat en général. C'est pourquoi en 2023, un grand chantier s'amorcera pour revoir les Priorités d'intervention ainsi que les politiques d'investissement du FRR.

En 2022, l'accompagnement des entreprises ayant des projets en démarrage, expansion et relève s'est donc poursuivi en parallèle avec la gestion de l'aide d'urgence aux entreprises affectées par la pandémie de COVID-19.

Le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre commence toutefois à se faire sentir sur les projets entrepreneuriaux en démarrage qui démontrent une baisse appréciable en comparaison avec les années précédentes. Le nombre de projets de relève demeure, pour leur part, plutôt constant.

---

<sup>1</sup> Incluant les dépenses administratives

N.B. Afin d'alléger le texte, le masculin est utilisé invariablement aux fins d'identification des intervenants masculins et féminins.